

**PLAN DE CADASTRE** Echelle 1/2000  
 101 Route de la chicane  
 85420 St Pierre le Vieux  
 Section ZI n°69  
 Superficie : 9360 m<sup>2</sup>

MAITRISE D'OEUVRE



CONSEILS • PROJETS  
**ARCHITECTURE**  
 27, Rue Benjamin Franklin • CS40105  
 85003 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
 Tel: 02.51.36.82.64 - Fax: 02.51.36.83.83

Phase :  
**PERMIS DE CONSTRUIRE**

- Nomenclature des pieces
- Plan de situation
  - Plan de cadastre
  - Plans de masse
  - Vues en plan
  - Coupes
  - Coupes sur terrain
  - Façades

Plan : 1-1 Dossier : 23S0143

Echelle :  
 Date : 18/03/2024

Indice	Date	Modifications

Dessin : David BALLOY

**OPERATION**

- CONSTRUCTION DE DEUX OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
- POSE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR UN BATIMENT EXISTANT

101 Route de la chicane  
 85420 SAINT PIERRE LE VIEUX

**MAITRE D'OUVRAGE**

**SARL IMMOVE**  
 représentée par M. ROY Cyrille

11 Rue de l'industrie  
 85500 LES HERBIERS

**PLAN DE SITUATION** Echelle 1/25000 (PC1)

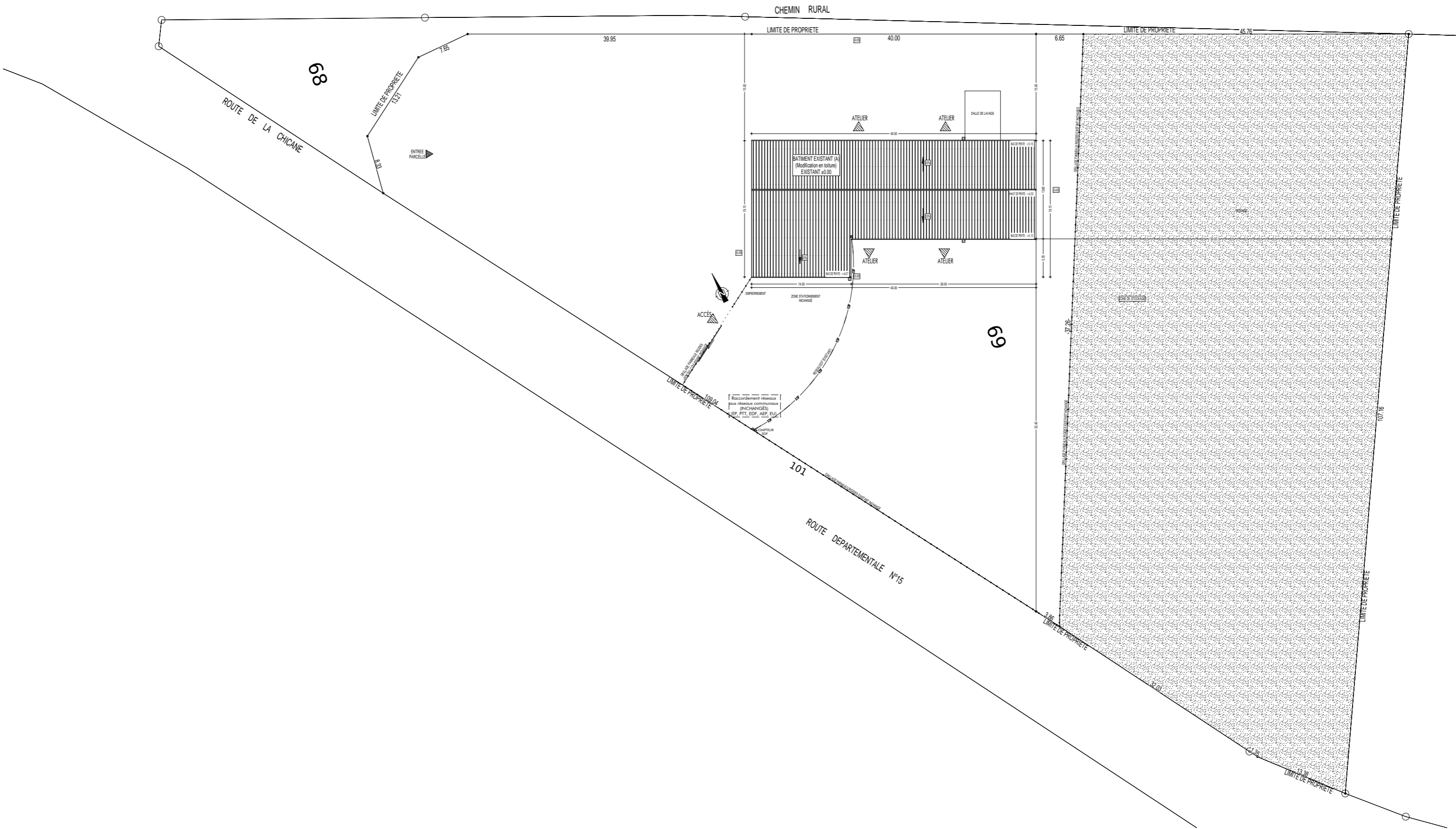


PLAN DE SITUATION ( PC MI 1) 1/50000

Le Maître d'Oeuvre  
**François GOICHON**  
 Architecte DPLG n° 1877 A 49014  
 SICA HR

Le Maître d'Ouvrage

Nota : 1- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage. Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la 6.K, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.  
 2- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la 6.K et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.  
 3- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la 6.K. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.



Echelle graphique: 1:500



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]  
 27 Rue Benjamin Franklin  
 85000 LA ROCHE-SUR-YON  
 Tel: 02 51 36 82 64

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT  
 101 Route de la chicane  
 85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

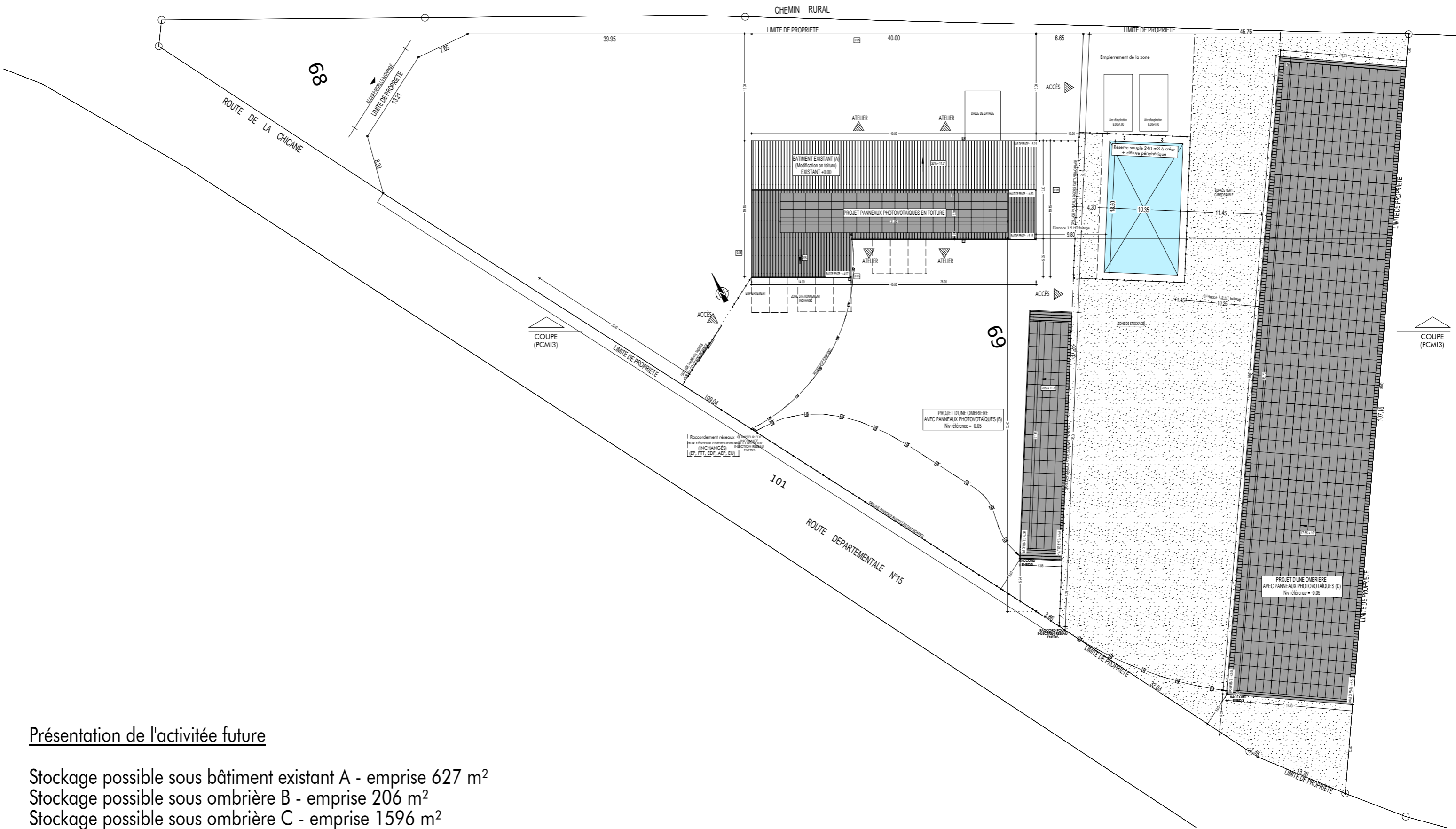
[ PLAN DE MASSE EXISTANT ]  
 [ PC 2.1 - Ech 1/500 ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]  
 SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
 11 Rue de l'industrie  
 85 500 LES HERBIERS

[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]  
 [Dossier] 23S0143  
 [Date] 18/03/2024

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, ou vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux. Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse



Présentation de l'activité future

- Stockage possible sous bâtiment existant A - emprise 627 m<sup>2</sup>
- Stockage possible sous ombrière B - emprise 206 m<sup>2</sup>
- Stockage possible sous ombrière C - emprise 1596 m<sup>2</sup>



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]  
 27 Rue Benjamin Franklin  
 85000 LA ROCHE-SUR-YON  
 Tel: 02 51 36 82 64

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BÂTIMENT EXISTANT  
 101 Route de la chicane  
 85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

[ PLAN DE MASSE PROJET ]  
 [ PC 2.2 - Ech 1/500 ]

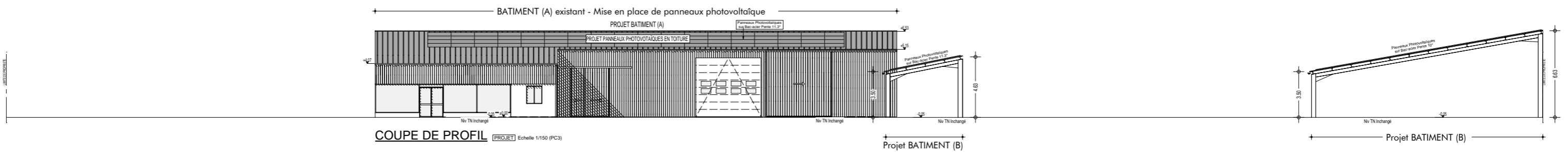
[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]  
 SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
 11 Rue de l'industrie  
 85 500 LES HERBIERS

[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]  
 [Dossier] 23S0143  
 [Date] 18/03/2024

1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.  
 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.  
 3- Toute adaptation, ou vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.  
 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.  
 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Dessiné par: David BALLOY

Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse



**COUPE DE PROFIL** [PROJET] Echelle 1/150 (PC3/5)

Echelle graphique: 1 m 5 m



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

27 Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 02 51 36 82 64

Dessiné par: David BALLOY

**CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT**

101 Route de la chicane  
85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, ou vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux. Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ COUPE DE PRINCIPE ]

[ PC 3 - Ech 1/150 ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
11 Rue de l'industrie  
85 500 LES HERBIERS

[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]

[Dossier] 23S0143  
[Date] 18/03/2024

Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse

## PC 4 NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

## LOCALISATION

Commune : Saint Pierre le Vieux – 85420.  
 Adresse : 101 Route de la Chicane  
 Surface du terrain : 9360 m<sup>2</sup>  
 Section/Parcelle : ZI 69

## PROJET

Le projet concerne la création de deux ombrières sur la parcelle, et l'installation de Panneaux Photovoltaïques sur la toiture du bâtiment existant.

Le projet des ombrières ne modifie en rien l'imperméabilisation du terrain actuel car

l'eau pluviale sera raccordée sur l'existant.

Une réserve incendie est prévue coté Sud/ du bâtiment existant.

## RESEAUX

Assainissement : (Inchangé)  
 Eau potable : (Inchangé)  
 Electricité : (Inchangé)  
 Téléphone : (Inchangé)  
 Eaux Pluviale : Raccordement sur le réseau existant.

## PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET SES ABORDS

Le projet se situe sur la commune de Saint Pierre le Vieux, route de la Chicane à proximité de la D15 en direction de XANTON-CHASSENON.

Sur cette parcelle il existe actuellement à usage d'artisanat et vente de matériel agricole.

Bâtiment en simple Rdc couvert à 2 pents.

Une partie de la parcelle est empierrée à usage de stationnement, et en partie clôturée par grillage en panneau rigide, le reste est engazonné (parcelle 69a).

## PRESENTATION DU PROJET

. Aménagement prévu pour le terrain :

Les différents accès à la parcelle reste conservés, l'aménagement reste inchangé.

. L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles :

Le bâtiment artisanal actuel n'aura aucune modification.

Le projet consiste en l'implantation de deux ombrières avec photovoltaïque au Sud/Est du terrain.

. Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain :

Le bâtiment existant reste inchangé mise à part la mise en place de Panneaux Photovoltaïques versant Sud/Ouest du bâtiment existant.

Les clôtures et le terrain restent inchangés.

. Matériaux et couleurs des constructions :

Bâtiment artisanal existant:

Murs : (Inchangé)

Divers : - Gouttière : Ton blanc

Couverture : - Fibro-ciment (existant) remplacé par un Bac acier ton gris clair  
 - Panneaux photovoltaïques (Dimension 5.58x 31.93 ml et de puissance 36 kWc)

Menuiseries : (Inchangées)

Ombrière photovoltaïque n°1 : (Projet)

Dimension 31.93x 5.58 ml et de puissance 36 kWc

Couverture : - Bac acier "Ton Gris"  
 - Panneaux photovoltaïques

Structure : - Acier Galva

Ombrière photovoltaïque n°2 : (Projet)

Dimension 88.70x 16.74 ml et de puissance 300 kWc

Couverture : - Bac acier "Ton Gris"  
 - Panneaux photovoltaïques

Structure : - Acier Galva

Traitement des espaces libres, notamment les plantations :

Pas de plantation de prévues en complément du projet.

Organisation et aménagements des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement:

Les aires de stationnement restent inchangées:

L'accès s'effectue en façade Nord/Ouest.



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

27 Rue Benjamin Franklin  
 85000 LA ROCHE-SUR-YON  
 Tel: 02 51 36 82 64

Dessiné par: David BALLOY

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX  
 PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT

101 Route de la chicane  
 85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.  
 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.  
 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.  
 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.  
 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ NOTICE PAYSAGERE ]

[ PC 4 ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

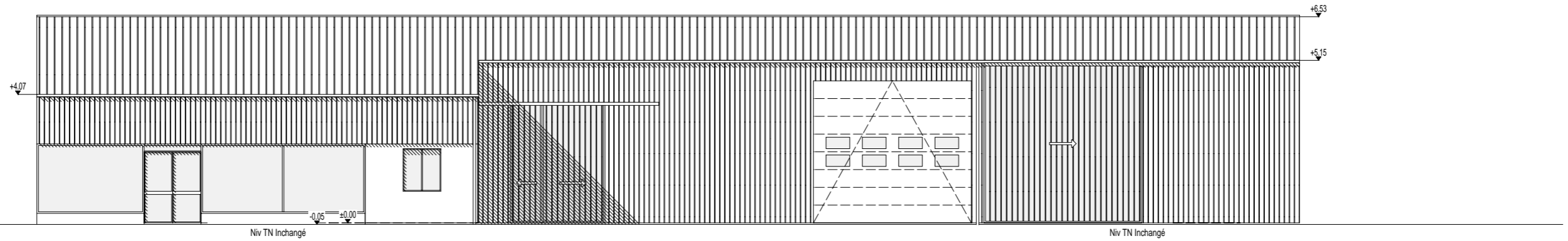
SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
 11 Rue de l'industrie  
 85 500 LES HERBIERS

Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse

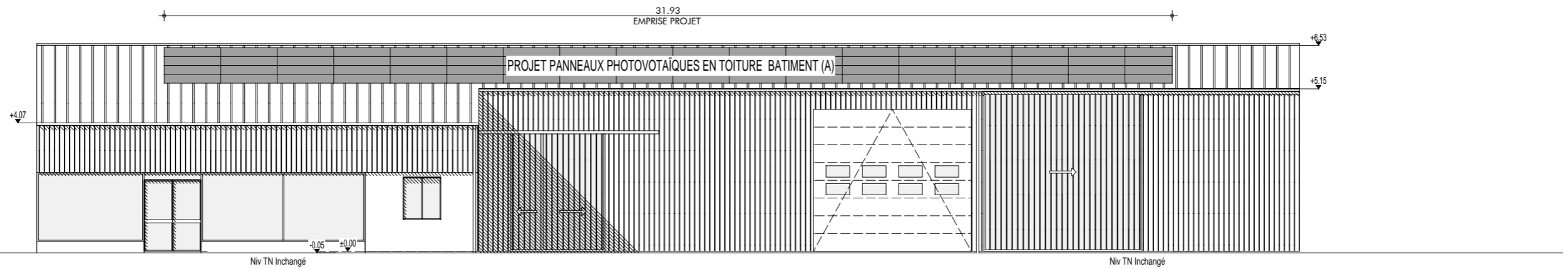
[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]

[Dossier] 23S0143

[Date] 18/03/2024



**FACADE SUD-OUEST** [EXISTANT] Echelle 1/150 (PC5)



**FACADE SUD-OUEST** [PROJET] Echelle 1/150 (PC5)

Echelle graphique: 1 m 5 m



by SICA HR

[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

27 Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 02 51 36 82 64

Dessiné par: David BALLOY

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT  
101 Route de la chicane  
85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, ou vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ FACADES Bât. A ACTUEL / PROJET ]

[ PC 5.1 - Ech 1/150 ]

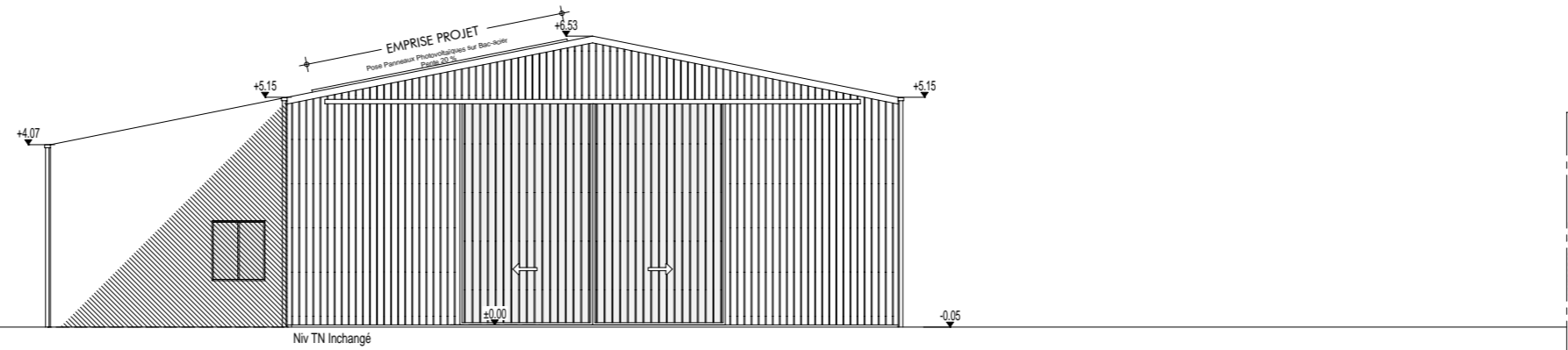
[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
11 Rue de l'Industrie  
85 500 LES HERBIERS

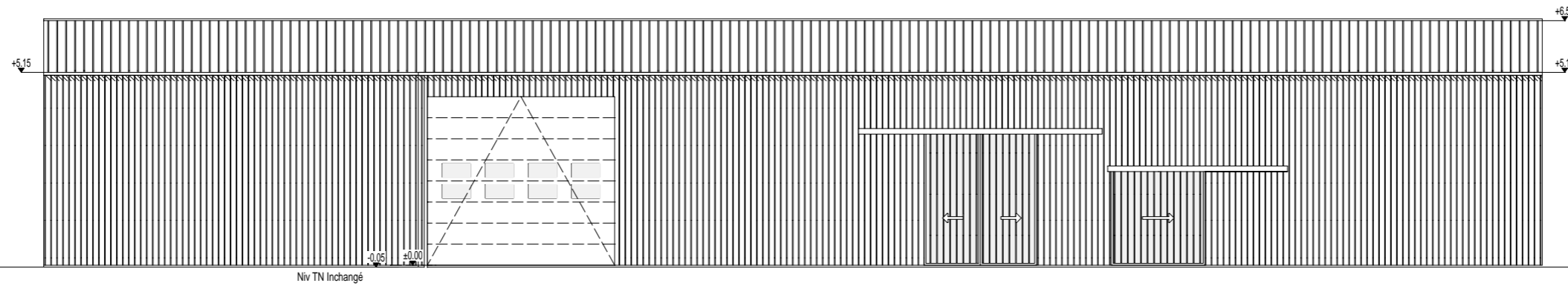
[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]

[ Dossier ] 23S0143  
[ Date ] 18/03/2024

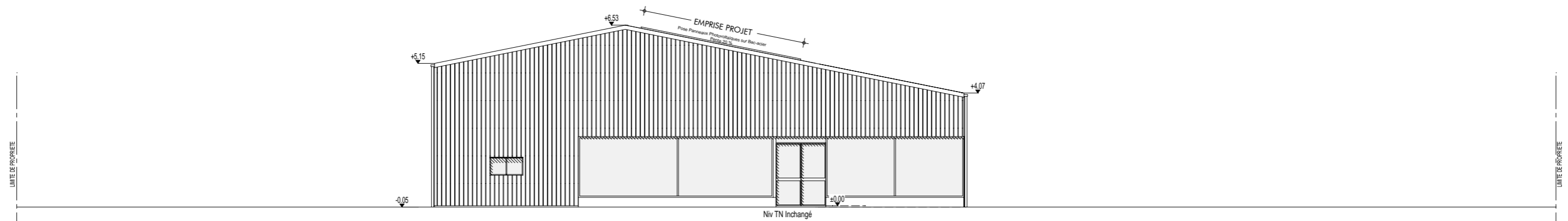
Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse



**FACADE SUD-EST** [INCHANGÉ] Echelle 1/150 (PC5)



**FACADE NORD-EST** [INCHANGÉ] Echelle 1/150 (PC5)



**FACADE NORD-OUEST** [INCHANGÉ] Echelle 1/150 (PC5)

Echelle graphique: 1 m 5 m



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]  
27 Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 02 51 36 82 64

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX  
PHOTOVOLTAIQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT  
101 Route de la chicane  
85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

[ FACADES Bât. A INCHANGÉ ]  
[ PC 5.2 - Ech 1/150 ]

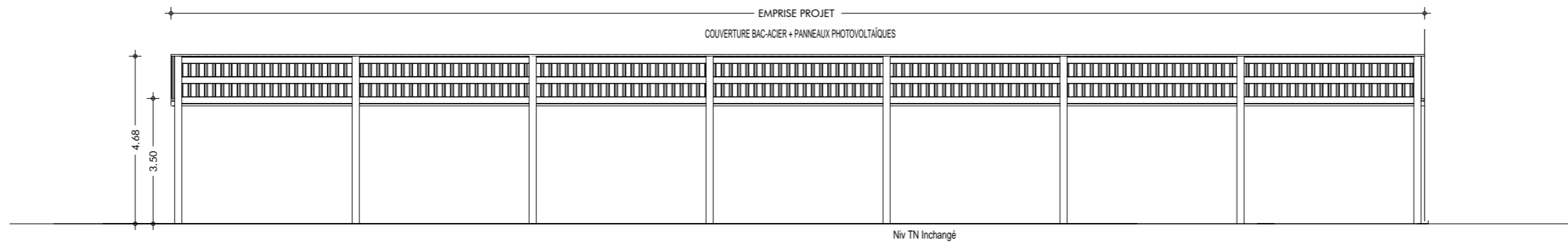
[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]  
SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
11 Rue de l'industrie  
85 500 LES HERBIERS

[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]  
[ Dossier ] 23S0143  
[ Date ] 18/03/2024

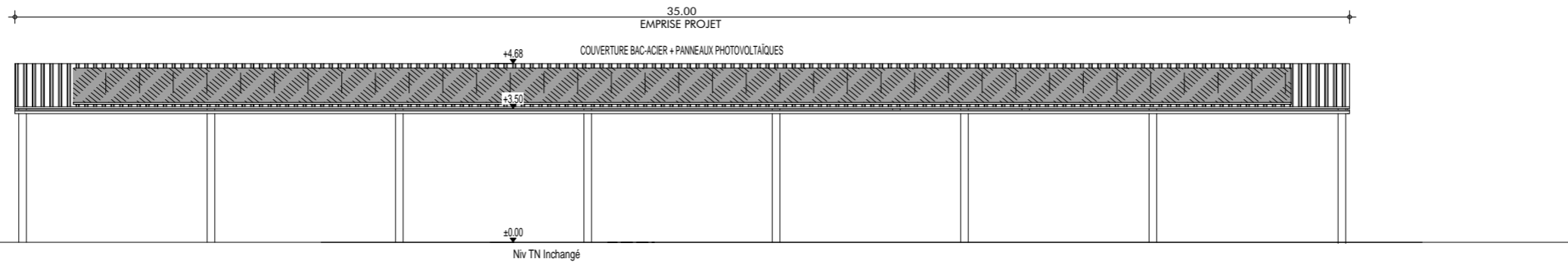
- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, ou vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Dessiné par: David BALLOY

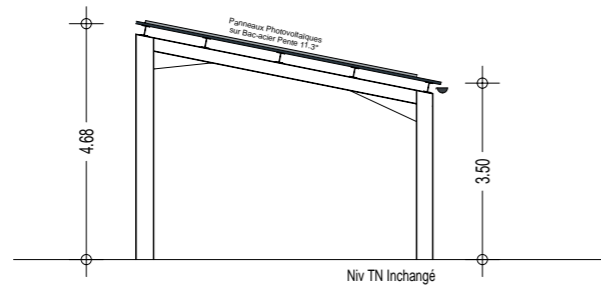
Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse



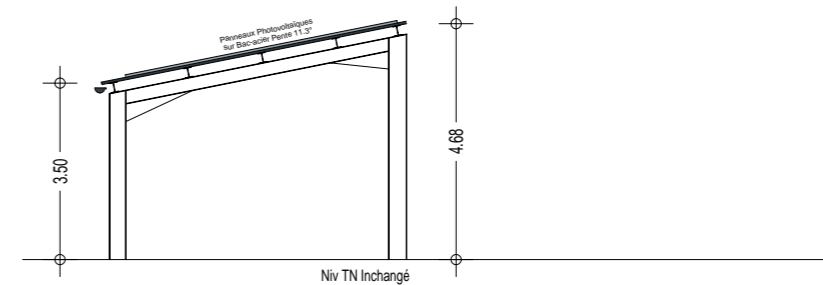
**FACADE SUD-EST** [Batiment B PROJET] Echelle 1/150 (PC5)



**FACADE NORD-OUEST** [Batiment B PROJET] Echelle 1/150 (PC5)



**FACADE NORD-EST** [Batiment B PROJET] Echelle 1/150 (PC5)



**FACADE SUD-OUEST** [Batiment B PROJET] Echelle 1/150 (PC5)

Echelle graphique: 1 m 5 m



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

27 Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 02 51 36 82 64

Dessiné par: David BALLOY

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT  
101 Route de la chicane  
85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, ou vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ FACADES Bât. B PROJET ]

[ PC 5.3 - Ech 1/150 ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

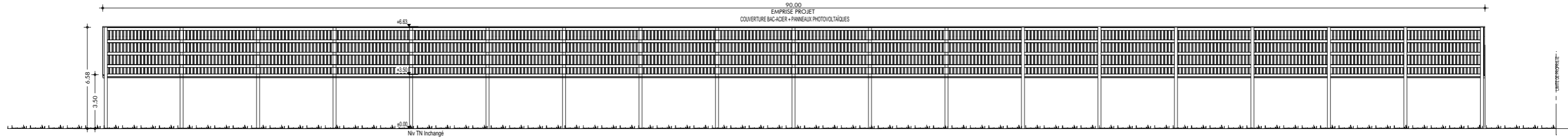
SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
11 Rue de l'Industrie  
85 500 LES HERBIERS

[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]

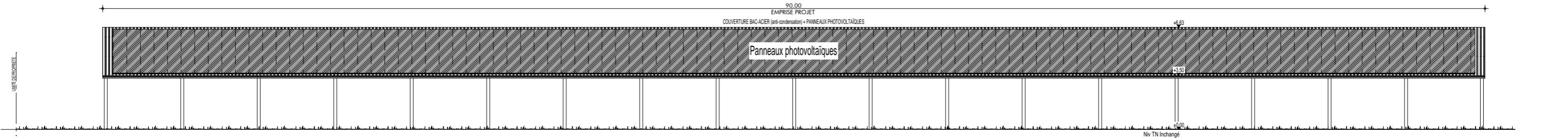
[ Dossier ] 23S0143  
[ Date ] 18/03/2024

Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse

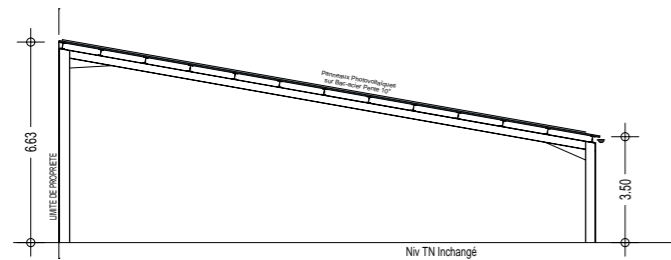




**FACADE SUD-EST** [Batiment C PROJET] Echelle 1/250 (PC5)



**FACADE NORD-OUEST** [Batiment C PROJET] Echelle 1/250 (PC5)



**FACADE NORD-EST** [Batiment C PROJET] Echelle 1/250 (PC5)



**FACADE SUD-OUEST** [Batiment C PROJET] Echelle 1/250 (PC5)

Echelle graphique: 1m 5m



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

27 Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 02 51 36 82 64

Dessiné par: David BALLOY

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT  
101 Route de la chicane  
85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, ou vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ FACADES Bât. C PROJET ]

[ PC 5.4 - Ech 1/250 ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
11 Rue de l'Industrie  
85 500 LES HERBIERS

[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]

[Dossier] 23S0143  
[Date] 18/03/2024

Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse



VUE APRES TRAVAUX - vue 6.1



VUE APRES TRAVAUX - vue 6.2



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

27 Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 02 51 36 82 64

Dessiné par: David BALLOY

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT

101 Route de la chicane  
85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, ou vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ DOC. GRAPHIQUE ]

[ PC 6 ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
11 Rue de l'industrie  
85 500 LES HERBIERS

[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]

[Dossier] 23S0143  
[Date] 18/03/2024

Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse



PC 7.1



PC 8.1



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

27 Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 02 51 36 82 64

Dessiné par: David BALLOY

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT  
101 Route de la chicane  
85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, ou vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE ]

[ PC 7 ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
11 Rue de l'industrie  
85 500 LES HERBIERS

[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]

[Dossier] 23S0143  
[Date] 18/03/2024

Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse



Date de l'image Avril 2023

PC 7.2



Date de l'image Avril 2023

PC 8.2



by SICA HR

[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

27 Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 02 51 36 82 64

Dessiné par: David BALLOY

CONSTRUCTION DE 2 OMBRIERES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET POSE P.V. SUR UN BATIMENT EXISTANT  
101 Route de la chicane  
85 420 SAINT PIERRE LE VIEUX

[ RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE ]

[ PC 8 ]

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

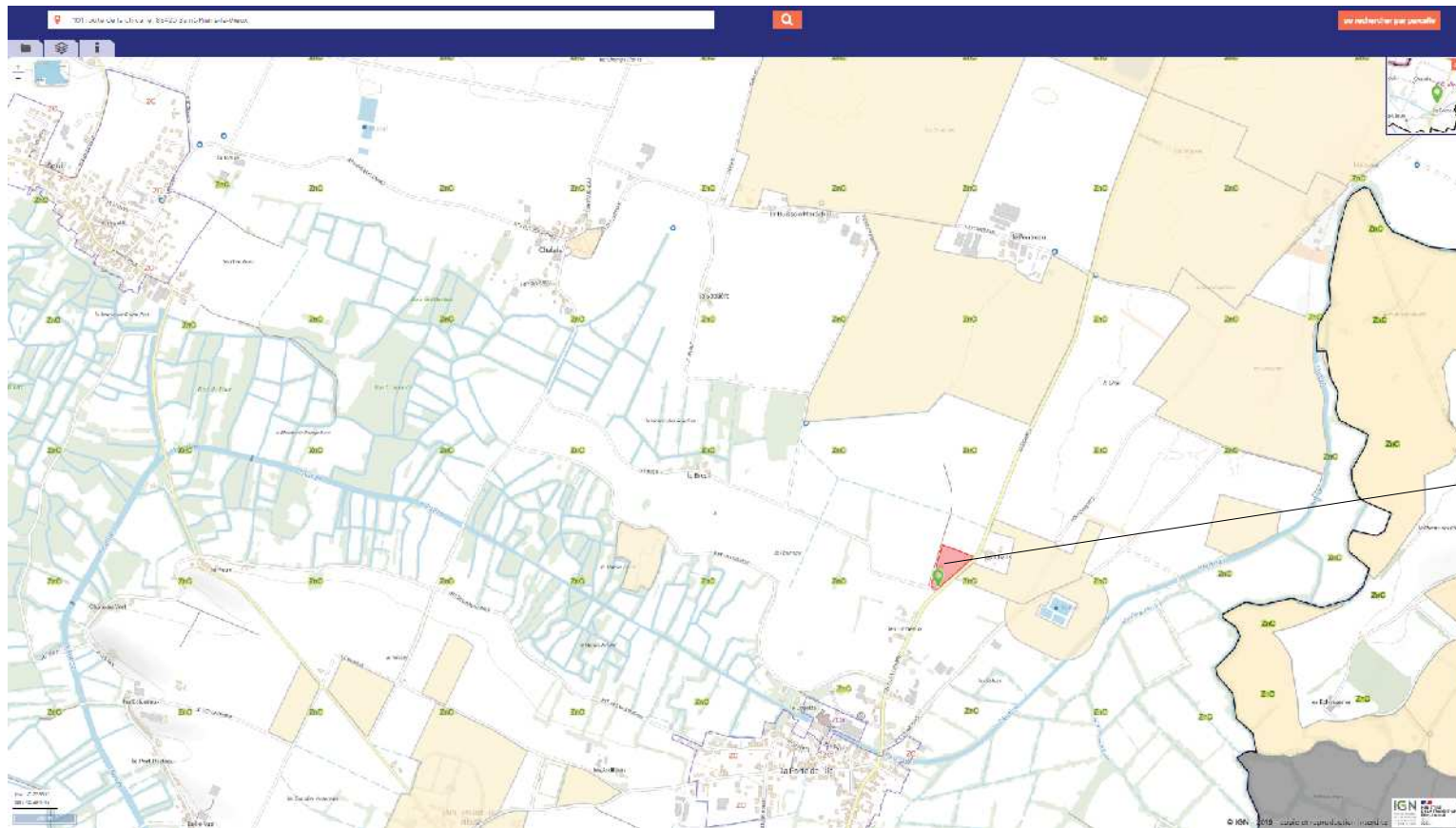
SARL IMMOVE (Représentant: M. ROY Cyrille)  
11 Rue de l'industrie  
85 500 LES HERBIERS

[ PERMIS DE CONSTRUIRE ]

[Dossier] 23S0143  
[Date] 18/03/2024

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SICA HR, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SICA HR et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SICA HR. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

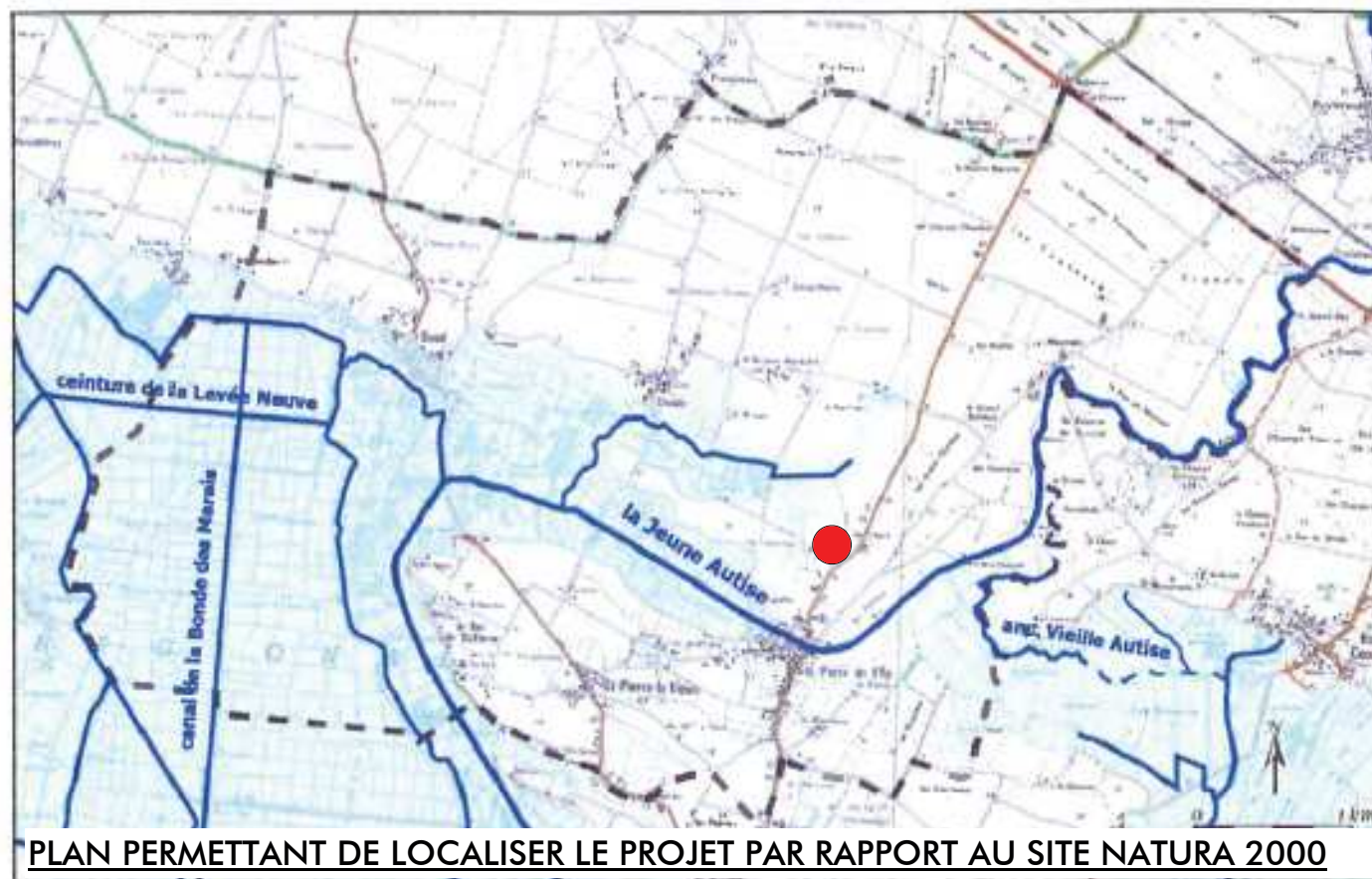
Propriété SICA HR - Reproduction interdite sans autorisation expresse



**PLAN DES ABORDS PERMETTANT DE PRECISER L'AFFECTATION DES TERRES ET CONSTRUCTIONS AU ALENTOURS DU PROJET**

Document sans échelle tiré du site Géoportail de l'urbanisme

➤ **Le réseau hydrographique**



**PLAN PERMETTANT DE LOCALISER LE PROJET PAR RAPPORT AU SITE NATURA 2000**

Fond : I.G.N., S.C.A.N. 25

marais